



Dominique Barjot (dir.)

Transmission et circulation des savoirs scientifiques et techniques

Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

La transmission des savoirs agronomiques vers la fin du XVIII^e siècle d'après les travaux des apprentis savants de la société d'agriculture de Blaison en Anjou

Antoine Follain

DOI : 10.4000/books.cths.13638

Éditeur : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Lieu d'édition : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Année d'édition : 2020

Date de mise en ligne : 22 septembre 2020

Collection : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques

ISBN électronique : 9782735509010



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

FOLLAIN, Antoine. *La transmission des savoirs agronomiques vers la fin du XVIII^e siècle d'après les travaux des apprentis savants de la société d'agriculture de Blaison en Anjou* In : *Transmission et circulation des savoirs scientifiques et techniques* [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2020 (généré le 20 novembre 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cths/13638>>. ISBN : 9782735509010. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cths.13638>.

Ce document a été généré automatiquement le 20 novembre 2020.

La transmission des savoirs agronomiques vers la fin du xviii^e siècle d'après les travaux des apprentis savants de la société d'agriculture de Blaison en Anjou

Antoine Follain

- 1 Le dossier de la « société des Thesmophories » de Blaison en Anjou a été présenté dans un livre sans que nous en épuisions l'intérêt¹. Créé par huit personnes, ce cercle d'étude est remarquable par le lieu, vraiment très modeste, et par un dynamisme étonnant. De plus, les « thesmophores » ont laissé de leur activité des archives qui ont permis d'en faire une étude assez complète. C'est une toute petite chose mais qui est liée à des plus grandes dans la province, comme l'activité du bureau d'agriculture d'Angers, ainsi qu'à des plus grandes encore, puisque l'agronomie et l'économie sont des sujets débattus partout en Europe, dans les milieux savants et politiques. Mais le nom même de la société est révélateur des limites de ces apprentis savants : « Thesmophories » renvoie à des fêtes agraires antiques et il pouvait convenir, mais ils se sont qualifiés ensuite de « thesmophores » alors que le sens de *thesmophorus* est « qui apporte la loi ». C'est ainsi qu'il faut comprendre l'usage que Voltaire en a fait pour qualifier Catherine II de « thesmophore du Nord » en pensant à la déesse Cérès, dont l'épithète *la législatrice* rappelle qu'elle avait amené aux hommes l'agriculture et l'ordre. Les thesmophores de Blaison sont des amateurs, des lettrés non-accomplis. Le sujet du congrès du CTHS « La transmission des savoirs » invite alors à se demander quels modèles et quelles sources ont pu inspirer des petits bourgeois campagnards dans leur pratique associative et dans leurs écrits ? Qu'ont-ils reçu, de qui et comment ? Qu'ont-ils diffusé à leur tour ?

Une expérience décalée, courte, mais spécialement riche

- 2 Tout n'a pas été conservé des archives des sociétés royales d'agriculture au xviii^e siècle, mais celles qui en ont laissé ont permis que soient publiées des études, après tout suffisantes. Beaucoup de sujets ont été couverts par la somme d'André Bourde sur l'agronomie au Siècle des lumières et bien sûr par des travaux postérieurs². Mais on n'a toujours étudié que les sociétés royales alors que les petites sociétés savantes n'ont tout simplement rien laissé pour travailler sur elles – sauf précisément celle de Blaison.

Une société dans l'air du temps

- 3 Avec une création en 1775, et des activités documentées en 1776 et 1777, cette histoire est tardive. L'intérêt des savants et des élites sociales pour l'agriculture est à chercher plus tôt et il y eut même un effet de mode, une « agromanie » moquée par Voltaire dans son *Dictionnaire philosophique portatif...* (1764) à l'article « Blé ». En Anjou, l'activité du marquis de Turbilly remonte aux années 1750-1760 et la création du bureau d'agriculture à 1761. Plusieurs périodiques cessent même de paraître au début des années 1770. Le mouvement s'est donc essoufflé quand apparaît la société de Blaison et les thesmophores sont des tard-venus. Mais peut-être illustrent-ils aussi un décalage entre les élites qui se désintéressent de l'agronomie et les propriétaires et exploitants dans les bourgs et campagnes de l'Ouest, qui sont atteints plus tard et qui seront encore actifs au xix^e siècle.
- 4 Toute trace d'activité des thesmophores disparaît après 1777. Cet objet historique n'existe que par la conservation de trois liasses qui témoignent de son activité. Si ces documents n'avaient pas été apportés aux Archives départementales par un descendant de l'un des membres de la société, jamais on n'aurait compris ce qu'il y avait derrière certaines annonces parues dans des périodiques. Manque-t-il des papiers pour 1778, 1779 ? La société a peut-être duré en se repliant sur elle-même, après que les thesmophores ont été déçus par l'échec d'un projet d'assèchement, comme on le voit dans un brouillon de lettre³.
- 5 Ces archives témoignent donc de l'existence d'une petite institution savante pendant au moins deux ans et d'une forme de sociabilité et d'une aspiration à être « utiles » qui sont très caractéristiques du xviii^e siècle⁴. Elles attestent de multiples interrogations sur l'agriculture, mais aussi sur l'ordre social et politique⁵. Sous la première cote (aujourd'hui 8D1) se trouvent des lettres et mémoires rattachés à deux projets qui étaient l'assèchement de marais et la création d'une levée pour compléter l'ensemble de digues qui protégeait déjà les basses vallées des crues de la Loire. Plus intéressant : sous la cote 8D2 ont été rangés les programmes publiés par les thesmophores et les copies de plusieurs annonces parues dans des gazettes. Le meilleur est en 8D3 où se trouvent des brouillons de lettres adressées par la société à des correspondants ainsi que des lettres reçues par la société et surtout les mémoires qui répondent aux questions posées dans les programmes.

Les activités des thesmophores

- 6 Les membres sont d'abord un groupe de parents, d'amis et de voisins qui ont constitué une société mais qui au lieu de jouer aux cartes et comparer leurs vins, ont donné à cette société une orientation savante et tout un programme d'action, par trimestre et année, en étudiant des « questions » :

« Des personnes que l'amitié rassemble tout les mois, desirant joindre aux agréments de la société celui de leur instruction, se sont proposées d'augmenter le plaisir de se voir, par des questions relatives à leur état : en conséquence elles ont arrêté de discuter les questions suivantes dans leurs entrevues de janvier, février et mars 1776 [...] Y a-t-il dans le produit beaucoup de différences entre la grande et la petite culture ? Deuxième question. Quelle est la différence du coût entre ces deux cultures ? Troisième question. La grande culture nuit-elle à la population ? En chercher les preuves dans les différentes élections de notre province.

Février 1776. Première question. Dans la classe des prairies artificielles, quels sont les semis auxquels on doit donner la préférence relativement à nos terrains ? Deuxième question. Est-il une manière propre à dessécher les récoltes de ces prairies artificielles, pour en faire des fourrages d'hiver ? »

- 7 Les thesmophores ont le plus souvent répondu par eux-mêmes. Ils ont des limites, car ils s'appuient sur ce qu'ils connaissent le mieux et participent aux sujets généraux sous un angle angevin, notamment pour la viticulture, les prairies et l'élevage⁶. Mais ils répondent comme il convient à cette époque, c'est-à-dire avec les nouvelles méthodes d'économétrie diffusées par les grands auteurs. Ainsi, dans le mémoire de Duvau répondant à la première question d'avril 1776 « Les propriétaires des grandes terres auraient-ils plus de profit à en arrenter à bled les terres, que de les affermer ? », lu en séance tenue chez Bréau le 22 avril 1776, on trouve deux séries de calculs sur la « rende » (le profit) et le « produit » selon plusieurs options. D'abord, si l'exploitation est louée complète :

« J'en suppose une des meilleurs, composée a peu-près de 60 arpents de terres labourables, 25 arpents de prés et pâtures, et les maisons, granges, jardins etc. Je divise ces 60 arpents de terre en trois tières ce qui fait 20 arpents chaque, parce que notre usage est d'ensemencer un tière en froment, un tière en orge ou avoine, et l'autre tière que l'on tire à gueret affin d'y metre du froment l'année suivante. Cette metairie avec ses dependences peut être affermée 800 # (Éivres). Surquoy il convient déduire les grosses réparations qui surviennent aux logements et qui sont à la charge du propriétaire, que l'on peut estimer 20 # par an. Reste à 780 #. »

- 8 Un calcul par unité de surface aboutit à un résultat différent :

« Ces 60 arpents de terre peuvent être arentée un boisseau de froment par boissellée, ce qui fait 600 boisseaux, qui à raison de 35 s. le boisseau qu'on peut l'estimer année comune. Reviennent à 1 050 #. Les prés et pâtures montant à 25 arpents pourraient être arentées moitié des terres, c'est-à-dire 6 ecuellées la boissellée, qui donneraient 125 bo[isseau]x f[romen]t au même prix. Reviennent à 218 # 15 s. Les logements et jardins vallent au moins de ferme ou de rente 80 #. »

- 9 Ne discutons pas les résultats, observons seulement la méthode. De tels calculs posent de gros problèmes. Ainsi, dans un autre mémoire, un thesmophore confronte les résultats d'une prairie vouée au foin et d'une prairie servant à « herbager » des bestiaux. La base est qu'« une presrie de cinquante arpants peut produire année commune cent charretées de foin [voir plus bas sur ce 100] qui pourront valoir trante livres [la charretée] prise sur [le] lieu », d'où 60 livres à l'arpent ; moins les frais de fauche et de transport estimés à 6 livres par charretée ou 12 livres à l'arpent ; reste

48 livres soit pour 50 arpents 2 400 livres « sans courir aucun risque ». La deuxième spéculation consiste à « arbager [les] 50 arpent [pour] metre cinquante bœufs qui pourront donner cinquante livres par bœuf de benefice » ; d'où un « capital » de 2 500 livres. La difficulté est qu'il faut engager des « avances » : acheter des bêtes à 150 livres la pièce, soit 7 500 livres immobilisées. Il retire donc 375 livres « pour l'insterai de l'argent » (qui aurait pu être placé ailleurs et à 5 %) et ramène le bénéfice à 2 125 livres. De plus, il y a un risque de mortalité des bestiaux. D'un côté, 2 125 livres et un risque. D'un autre côté, 2 400 livres et, affirme-t-il « aucun risque ». Mais comment ignorer que le thesmophore avait d'abord estimé la production à 55 charretées de foin avant de le barrer pour écrire « cent » ? Ce n'est pas le seul chiffre corrigé dans les mémoires.

- 10 Alors où est la vérité si un thesmophore n'est pas sûr de ses comptes et s'il a envie de prouver l'option qu'il préfère ? C'est un problème pour tous les mémoires chiffrés des thesmophores. C'est aussi le cas pour tous les comptes des grands auteurs du xviii^e siècle, vers la fin des années 1760, et au début des années 1770 il y eut des disputes dans les *Éphémérides du citoyen* et le *Journal de l'agriculture* à partir des tableaux de Quesnay. Or l'argumentation des physiocrates était fondée sur des comptes.

Relations avec les paysans

- 11 En plusieurs occasions les thesmophores s'informent de leurs pratiques et de leurs raisons auprès des paysans. Ils rapportent par exemple une réponse remarquable, lorsqu'un cultivateur leur explique qu'il fait une certaine plantation en terre inondable en sachant très bien que le plus souvent il n'aura rien mais une bonne année sur trois lui suffit pour faire un profit.
- 12 En revanche, dans l'autre sens, important pour le thème de « La transmission des savoirs », rien n'indique que les thesmophores ont transmis quoi que ce soit aux paysans.

Les modèles des thesmophores

- 13 Vers 1870, l'archiviste et historien Célestin Port avait commenté le dossier déposé aux Archives d'Angers dont il était directeur⁷. Il avait imaginé qu'ils lisaient la *Gazette d'agriculture* et le *Mercure*, Quesnay, Turgot, Necker, *l'Inégalité* de Rousseau et *l'Ami des hommes* de Mirabeau ! Mais où sont les preuves que les thesmophores ont connu, détenu et lu ces livres ? Selon Célestin Port, les thesmophores lecteurs de la *Gazette* agissaient aussi comme des correspondants puisqu'ils lui avaient écrit. Or, c'est contredit par les archives, car l'envoi du programme de 1776 à la *Gazette* n'est pas de leur fait⁸.
- 14 Essayons de comprendre honnêtement comment des petits bourgeois de Blaison ont pu se trouver des modèles d'organisation et des sources d'information et d'inspiration. Au xviii^e siècle, les gens de lettres, les savants et la bonne société *philosophe* et s'informent des questions littéraires et esthétiques, savantes et techniques, voire politiques à partir de périodiques, de livres et dans des institutions. Dans le contexte angevin, une institution savante créée à la fin du xvii^e siècle cherche à corriger certaines faiblesses et l'autre est toute récente.

L'académie d'Angers

- 15 Les statuts de l'académie royale d'Angers (1685) autorisent 30 académiciens « ordinaires » (titulaires) qui sont les principaux magistrats de la ville et des personnes de qualité supérieure. Le talent y compte moins que la position dans la société. « La science des belles-lettres [...] la parfaite intelligence des poètes et des orateurs [...] fait l'occupation de l'assemblée » et secondairement elle « embrasse la connoissance des langues et de l'histoire, de la philosophie et des mathématiques ». Les statuts prévoient aussi des domaines interdits ou qui ne seront abordés qu'avec précaution. L'académie procède par séances « ordinaires » réservées aux membres et les séances « publiques » sont ouvertes seulement à des « personnes de condition » expressément invitées.
- 16 Après une période de dépérissement dans les années 1730 et 1740, la situation est un peu rétablie et, en 1760, elle change enfin son nom en « Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts d'Angers ». Les académiciens déclarent maintenant vouloir entendre des conférences relatives aux arts « mécaniques » et « civils ». Mais si l'académie s'intéresse aux sciences « naturelles » comme la botanique, elle ignore les sujets trop pratiques. Quant aux membres, l'ouverture à des « associés » dits « étrangers » (à partir de 1747) et « résidents » (à partir de 1762) ne représente qu'une timide évolution. Vers 1776, si les séances sont dites plus ouvertes que par le passé, il n'y a pas de sources pour comprendre vraiment qui pouvait y assister. À défaut d'entendre et voir, les gens du commun peuvent lire des comptes rendus dans les *Affiches d'Angers* – nous y reviendrons.
- 17 Finalement, nous ne pouvons pas savoir si un thesmophore a pu se faire admettre dans le public des séances mais nous supposons que si cela avait été le cas, il se serait empressé d'en rendre compte à ses collègues et il y aurait en 8D une preuve documentaire.

La Société royale d'agriculture

- 18 Le bureau d'agriculture est l'expression même du courant de pensée agronomique et économique en France au xviii^e siècle. Rappelons qu'une action gouvernementale a été portée par Henri Léonard Bertin, contrôleur général des finances de 1759 à 1763, puis secrétaire d'État surnuméraire et détaché du contrôle général des finances, avec des attributions comprenant entre autres l'agriculture. Une circulaire aux intendants du 22 août 1760 ordonne la création des sociétés d'agriculture. La tutelle des intendants induit une organisation dans le cadre des généralités, alors que celle de Tours comprend trois provinces et villes capitales dont aucune n'est autorisée à créer sa propre société – d'où trois « bureaux ».
- 19 Les débuts sont prometteurs : le bureau passe des annonces dans les *Affiches d'Angers* qui rendent compte aussi de certaines séances. Un questionnaire est imprimé et distribué dans toute la province. Les membres se répartissent une vingtaine de sujets d'étude tels que les ustensiles du labourage, les engrais et amendements ou encore les prairies naturelles et artificielles, pour présenter plus tard des rapports. Le bureau a 20 membres et des « associés » en nombre illimité, mais en pratique il n'y a pas d'ouverture à des candidats assez honorables. Au temps des thesmophores, le directeur est Pocquet de Livonnière, conseiller au présidial d'Angers et auteur du *Traité des fiefs*, puis Rogue, auteur d'un traité de droit commercial, puis un chanoine. De plus, l'enquête

générale n'a aucun résultat connu, le bureau n'organise pas de concours ni d'expériences, pas plus qu'il n'a de ferme modèle.

- 20 Mais bien sûr, aussitôt créés, les thesmophores se mettent en relation avec la société royale et plus précisément avec le doyen Cotelle, un religieux secrétaire perpétuel depuis 1764, qui leur répond :

« Le bureau d'agriculture établi à Angers verra toujours avec une vraie satisfaction des citoyens patriotes et éclairés se réunir en société pour l'instruction des cultivateurs dans les campagnes dans l'économie rural. Et pour les progrès de l'agriculture, il seroit à désirer que celles que vous venez de former, monsieur, trouvast des imitateurs, et quelles se multipliasent dans nos provinces. Le goût de la culture et de tout ce qui y est relatif, en se repandant de proche en proche, deviendrait le goût dominant, et il en resulteroit un avantage reel en faveur du bien public et particulier. Notre société â applaudy, monsieur, au projet que vous avez formé. Elle s'empressera mesme de vous communiquer les memoires qu'elle à répandû dans le public, et qui sont insérés dans les gazettes et les journaux de l'agriculture, ainsy que ceux qui luy ont été adressés par les autres sociétés du royaume et des pays étrangers à la France. Elle recevra avec le mesme plaisir les observations et les mémoires qui seront le fruit de vos assemblées patriotiques et les repandra dans le public lorsqu'ils contribueront à son instruction. »

- 21 Le doyen Cotelle rapporte aussi la « surprise » des membres du bureau quand ils ont été informés « en recevant votre prospectus » et si le bureau dit espérer que les thesmophores auront des « imitateurs », il n'est question d'aucune forme d'affiliation ni de coordination d'un réseau – ce qui sera plutôt l'esprit du xix^e siècle.

Les sources des thesmophores

- 22 En France, on retrouve une littérature agronomique originale avec le *Traité de la culture des terres* de Duhamel du Monceau (1^{ère} édition : 1750) et surtout ses *Éléments d'agriculture* (1756 et 1762) portés par des expériences réalisées dans son domaine. Les auteurs et parutions se multiplient, et des gazettes spécifiques sont créées. Les plus grands succès du xviii^e siècle sont *La Nouvelle maison rustique...* (1^{ère} édition en 1700, 12^e en 1798 et 13^e en 1804) et les deux livres de Duhamel du Monceau. Dans les mêmes années, l'agriculture est centrale dans la pensée des « économistes » ou « physiocrates » : Du Pont de Nemours, le docteur Quesnay, le marquis de Mirabeau, et au second plan un certain Charles de Butré sur lequel nous reviendrons. L'abbé Baudeau fait paraître en 1765 le premier numéro des *Éphémérides du citoyen ou chronique de l'esprit national* dont il reste longtemps le principal auteur et qui dure jusqu'en 1772. On pourrait étendre la liste, mais qu'ont lu les thesmophores ?

Où l'on attend des livres, sans les trouver

- 23 Faute de citations dans leurs mémoires – et faute d'inventaires après décès, hélas, car nous aurions pu savoir s'ils avaient possédé des livres ! – on peut tout imaginer, depuis la possession de vieux livres de « mesnage des champs » et d'« oeconomie rustique » jusqu'à des livres tout récents, en passant par des copies manuscrites personnelles de livres imprimés. Un thesmophore dans le premier mémoire du corpus (1^{er} janvier 1776) dit exposer une opinion contraire à celles des « écrits modernes » et « des écrivains célèbres » – mais lesquels ? Dans un autre, Malécot est d'abord dans le vague quand il évoque « plusieurs traités de la culture des vignes » (les a-t-il seulement lus ?) puis il

cite le livre « de Mr. Bidet de l'académie d'agriculture de Florence [...] en deux volûme imprimés en 1759 » et l'on sait aussitôt comment il l'a connu : « monsieur de Longueil à bien voulu me le prêter⁹ ». Dans tout le corpus, c'est la seule référence à un livre.

- 24 Ont-ils eu accès à des ouvrages généraux comme l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert ou à des périodiques comme les *Trimestres* de la Société royale d'agriculture ou le mensuel *Journal oeconomique* [...] sur l'agriculture, les arts, le commerce...? Les thesmophores n'ont peut-être jamais lu autre chose que des almanachs et le périodique régional.

Les Affiches d'Angers, miroir d'une province

- 25 Imprimées à partir de 1773, les *Affiches* et toutes les publications de la même espèce ont pour modèle la *Gazette* de Renaudot¹⁰. Cette « feuille » hebdomadaire (pliée pour donner quatre pages) est bon marché. C'est d'abord un journal d'annonces pour les gens qui ont de l'argent à placer et qui veulent tout savoir des biens qui se négocient ; d'où l'importance d'être abonné. On y trouve aussi des avis de spectacles, des résumés de textes de loi, des avis de souscription et parution, comme le prospectus « du Précis historique des séances de la société royale d'agriculture au bureau du Mans » dans le n° 23 du 7 juin 1776. Dans le même numéro une rubrique « Avis intéressants » présente une méthode « trouvée [par] un agronome de Nuremberg » pour tuer les « puces de terre [qui] font souvent un ravage étonnant dans les jardins ». Le contenu des *Affiches* est très varié.
- 26 On peut admettre que la lecture des *Affiches* permette à des gens comme les thesmophores de savoir ce qui se passait à l'académie et au bureau d'agriculture sans être membre et sans assister aux séances. Mais le style des *Affiches* renseigne davantage sur la forme que sur le fond. Ainsi, dans le n° 24 du 17 juin 1774, le compte-rendu de la séance publique de l'académie royale rapporte que « M. Gastineau, professeur en droit [...] fit l'ouverture de la séance par un discours » dont les *Affiches* disent les intentions, louent la forme « avec autant de vérité dans les principes que justesse & d'harmonie dans les expressions », mais ne restituent pas les arguments. Sur un autre orateur, il est écrit « excellente dissertation [...]. La profondeur des recherches & le stile de ce discours furent admirés des auditeurs », mais rien du contenu n'est rapporté ! Quelquefois seulement, les *Affiches* publient un article assez long et qui donne même des leçons de méthodologie. Ainsi dans le n° 37 du 16 septembre 1774, sous un titre « Agriculture » est publié un « Extrait d'un mémoire de M. Gouge, secrétaire perpétuel de la Société royale d'agriculture au bureau de Laon, sur la récolte des avoines ».
- 27 Les *Affiches* ne peuvent pas être regardées aujourd'hui comme une publication de référence, ni savante, ni agricole, mais elles ont pu être la source principale des thesmophores. Ainsi, l'article de Gouge expose un problème posé par des techniques traditionnelles, démontre une erreur de compréhension en Picardie, rapporte l'expérience contraire des Bretons et des Bas-Normands, donne plusieurs autres preuves et rapporte des expériences pratiques et parachève sa démonstration par le rapport de ses propres expériences menées durant trois ans.
- 28 Un autre aspect des *Affiches* est qu'elles permettent d'être imprimé et lu dans tout domaine. En effet, dans les années 1770-1780, l'agriculture n'est pas moins présente dans les *Affiches* que ne le sont les Lettres. Une condition pour être édité est d'imiter le style des *Affiches*, c'est-à-dire que le plus souvent le propos est enrobé dans un style

assez peu supportable aujourd'hui. Un sujet agricole comme ceux traités par les thesmophores dans leurs mémoires avait donc sa place dans les *Affiches*, à condition d'être rédigé comme on le demandait aux auteurs. Ainsi tel article « sur l'usage très-nuisible de mener paître les bestiaux dans les prairies » (n° 19 du 21 mai 1774) ou celui sur la « manière d'enchausser ou de chauler les grains » (n° 40 du 7 octobre 1774) aurait pu être rédigé par un thesmophore. Un problème est que les articles sont pour la plupart anonymes, comme dans beaucoup de publications de ce temps¹¹.

Les thesmophores publiés

- 29 Nous avons repéré que les thesmophores ont fait paraître trois fois leurs programmes dans les *Affiches* et aussi donné collectivement un article. Si l'un d'eux a été publié comme auteur anonyme nous ne le savons pas – mais là aussi nous supposons que cela aurait laissé quelque trace dans les archives de la société pour 1776 et 1777. La publication des thesmophores dans les *Affiches* est aussi la seule preuve qu'ils ont un peu pratiqué une agronomie expérimentale et pas été seulement des agronomes de papier ou qui rapportent les expériences des paysans des environs :

« Les personnes qui composent la susdite société, ont découvert une propriété intéressante dans la plante, connue sous le nom d'herbe à soie, qui nous a été apportée des Indes, depuis douze à quinze ans. On s'étoit mal-à-propos imaginé que sa soie étoit contenue dans la capsule, ou espèce de cocon qui porte la graine, mais qui n'a pas d'autre propriété que de donner cette graine enveloppée d'un duvet fort court, & qu'il est fort difficile de filer : un des membres de cette société s'est assuré, par expérience, que la soie que produit cette plante est sur la paille ou chenevotte, comme au chanvre, prodigieusement abondante, & de la longueur de la plante ; elle est magnifique & on en peut espérer les plus grands avantages en la cultivant avec soin : elle est vivace, on la coupe vers la fin de novembre, & et on la met rouir à l'eau ou dans l'herbe, comme le chanvre ; mais comme l'espece d'écorce charnue qui couvre les fibrilles soyeuses, ne les quitte pas aisément, on la met au débouilli comme la soie, & l'on obtient la plus belle filasse. »

- 30 Cette expérience sur une plante du type *Yucca* a été publiée dans le numéro du 29 mars 1776. Ni les thesmophores ni le directeur des *Affiches* ne savaient que ces observations étaient déjà connues des gens qui lisaient les bons livres, voire même seulement l'*Encyclopédie*.

De l'importance des relations personnelles

- 31 Comme les thesmophores n'ont probablement jamais assisté aux séances de l'académie et du bureau d'agriculture, n'ont pas été non plus de grands lecteurs, sinon des *Affiches d'Angers*, c'est finalement de personne à personne qu'ils semblent avoir appris le plus.

Monsieur de Longueil, un voisin bienveillant

- 32 Les thesmophores ont d'abord eu une relation privilégiée avec un voisin, le marquis Henri-Charles de Longueil, qui a joué le jeu du programme du 1^{er} trimestre 1776 en communiquant à la société un mémoire « anonyme » auquel ils ont répondu par une lettre « À M. de Longueil de l'académie des sciences et de la Société roiale d'agriculture d'Angers, à son château de la Gerondière à Blaison » :

« M. Malécot le j[eun]e vient de nous lire un mémoire sur nos trois questions de janvier [...] Sans être agronomes et encore moins littérateurs, nous aurion aisément reconnu aux recherches et aux observations et au stile de ce mémoire savant, un homme consommé dans tous les genres. Mais notre surprise et notre reconnaissance ont été sans bornes, lorsque notre confrere nous a appris que vous étiez l'auteur de cet ouvrage. Nous n'osions esperer, monsieur, d'être honorés dès notre naissance, de l'attention d'un homme de qualité couronné des lauriers de Mars¹² et de l'olive de Minerve, et notre amour-propre ne pouvait être plus délicieusement flaté. Daignés, monsieur, continuer de nous honorer de vos lumières pour exciter notre zèle [...] Nous ne cherchions d'abord qu'à nous instruire en nous amusant, mais nos amusement deviendront des occupations sérieuses, s'ils méritent votre attention... »

- 33 La relation était flatteuse. On relève aussi dans une dernière lettre du marquis dans les archives, une réaction à des maladroites de la société, ou seulement de Duvau, qui lui avait fait une réponse un peu sèche sur un sujet agronomique. Le marquis de Longueil leur fait ainsi la leçon sur les codes sociaux, y compris entre savants : même sûr de son résultat, on respecte l'auteur, et d'autant plus selon son rang.

Monsieur de Butré, un « vrai savant »

- 34 Les thesmophores publient leurs programmes pour obtenir des réponses écrites et ils espèrent davantage. C'est pourquoi ils adressent des courriers et des mémoires à des institutions et à des savants et même des lettres « de courtoisie » au contrôleur général du royaume pour le féliciter de sa nomination. On imagine leur joie quand ils ont reçu de lui un mot de réponse – ou plus probablement d'un secrétaire autorisé à signer en son nom. Leur plaisir est évident aussi quand ils répondent en février 1776 à Charles de Butré :

« Il est glorieux pour nous d'être dès notre naissance en correspondance avec un savant, qui veut bien prendre la peine de nous encourager et de nous instruire. »

- 35 De Butré va les orienter et c'est lui aussi qui a fait publier leur programme dans la *Gazette d'agriculture* à Paris :

« J'ai reçu, monsieur, d'hier seulement le paquet que vous m'avez envoyé, sur le champ j'ai fait passer à l'auteur de la *Gazette d'agriculture* un programme de votre second trimestre afin de rendre publique votre digne association et faire connoître quelle s'occupe des objets les plus utiles et les plus intéressants, et qu'elle puisse servir d'émule à d'autres sociétés, dont il seroit fort avantageux qu'il y en eut de pareilles dans toutes les provinces. »

- 36 De Butré est connu des historiens comme disciple des principaux physiocrates. En 1776, il continue de travailler, d'écrire et de correspondre avec des personnages importants, comme Mirabeau, mais il a pris ses distances avec les grandes controverses. Les thesmophores ignorent tout de cela. Pour eux, de Butré est un membre de la Société royale d'agriculture de Tours, où il réside en 1776, ainsi que membre des sociétés de Paris et Orléans. Il encourage les thesmophores, notamment dans sa lettre du 15 janvier 1776 donc au tout début de leurs exercices d'écriture savante, mais il les incite aussi à modérer leurs entreprises¹³ et il leur donne des conseils méthodologiques :

« La société amicale et patriotique que vous venez de former, présente des vues, et des recherches d'une utilité trop réelle pour ne pas mériter l'approbation de tous les citoyens éclairés qui s'occupent du bien public. Les questions que vous proposez sont des plus importantes, car elles intéressent également l'économie rurale et politique. Leur solution doit apprendre à tous les économistes de la nation, les moyens

de s'occuper avantagement et de se communiquer les objets de leurs travaux, afin de profiter par là des connoissances qui peuvent leurs manifester les opérations les plus fructueuses. Vos trois premières questions bien traitées, suffiroient pour vous occuper votre 1^{ère} année. Vous y demandez la différence de la grande et petite culture, en produit, avances, et population. C'est assurément présenter l'objet dans son point essentiel. Mais auparavant il seroit nécessaire de bien caractériser ces deux especes de culture, afin de ne leurs attribuer que ce qui est uniquement de chaque genre particulier, et qu'on ne dise point vaguement que la grande ou la petite culture sont plus avantageuses, sans auparavant avoir bien désigné ce qu'on entend sous ces deux diverses dénominations ; et il faut tacher de parler un langage uniforme afin de ne pas nous cantonner par provinces.¹⁴ »

- 37 Dans la même lettre, de Butré attire leur attention sur son grand œuvre :
- « J'ai donné en 1767 un ouvrage assez étendu sur la comparaison de ces deux cultures qui a été imprimé dans les *Éphémérides du citoyen* vol. 9, 10 et 11. »
- 38 Il a depuis « fait des recherches sur cet objet, et je vais faire imprimer un ouvrage plus complet, où on trouvera les détails les plus circonstanciés sur tout ce qui concerne ces deux cultures ». C'était impressionnant pour les thesmophores mais l'ouvrage ne sera jamais terminé. En fait, les thesmophores ne savent pas vraiment qui est de Butré mais ils pensent avoir noué une relation « avec un savant, qui veut bien prendre la peine de nous encourager et de nous instruire ». Ayant reçu la première lettre, ils répondent le 14 février et se mettent à débattre. De Butré répond poste pour poste. Les thesmophores envoient une petite lettre en mars et une importante le 2 avril.
- 39 Malheureusement, le contact est vite perdu. C'est que Charles de Butré n'était pas ou n'était plus un ligérien. Depuis 1774, il était employé en Allemagne dans le margraviat de Bade et c'est son intérêt pour les « provinces de petite culture » qui l'avait amené en 1775 à Tours, d'où il avait écrit aux thesmophores la lettre du 15 janvier dans laquelle il évoquait « des recherches sur cet objet ». Or, il devait finir par rentrer en Allemagne. Sa dernière lettre datée de Tours est du mois de septembre 1776 (archives des thesmophores) puis ses propres archives (conservées à Strasbourg) attestent qu'il a signé début octobre une quittance de blanchisserie à Karlsruhe. De Butré n'est plus jamais revenu en Touraine et ni lui ni les thesmophores n'ont voulu ou pu reprendre la correspondance.
- 40 Comment des savoirs ont-ils été transmis aux thesmophores de Blaison ? Il semble qu'ils n'ont pu assister à rien, mais ils ont su quand même imiter le fonctionnement de l'académie et du bureau d'agriculture. Malgré l'abondance de la production de livres, ils n'ont pas lu « grand-chose » – en tout cas pas des lectures de première importance – mais par des biais et par une publication secondaire comme les *Affiches d'Angers*, ils ont eu connaissance de grandes questions sur l'agriculture et ils ont appris comment donner des réponses conformes à la science agronomique et économique de leur temps.
- 41 Ainsi, quand ils argumentent avec le marquis de Longueil et surtout avec monsieur de Butré, ils discutent les chiffres et les idées car ils sont assez pénétrés d'un esprit scientifique pour considérer que seuls comptent les faits et non l'identité de celui qui s'exprime – ce qui leur vaut une remontrance du marquis. Il est arrivé aussi que du Cormier et un autre thesmophore (non identifié) donnent des réponses opposées à une même question en mars et avril 1777. La société a donc dû discuter de leurs arguments

et comptes. Commeau-Delaroche écrit un français simple et fait toujours très court. Mais quand par exemple il répond à la deuxième question de novembre 1776, il donne des réponses très pratiques, bien informées, en même temps qu'il montre qu'il sait calculer comme le veut la science agronomique. Autrement dit : il écrit mal mais il travaille bien. Dans une autre de ses réponses, à la première question de mai 1776, son texte, si mal orthographié soit-il, pose le problème en introduction, développe des arguments et tire une conclusion. Parfaitement construit, son mémoire donne l'essentiel sans effets de style. Mais du coup, il n'écrit pas comme on l'apprécie dans les *Affiches*, au bureau ou à l'académie. Mais il y a encore plus mystérieux que les thesmophores ! À savoir la réponse aux questions de février 1776 sur les prairies artificielles, reçue par la société de Blaison sous la forme d'une lettre anonyme, datée d'Angers, qui est fascinante par l'écart entre l'écriture qui est épouvantable et la pensée qui est très juste¹⁵. Nous ne savons pas comment des gens ont pu acquérir des savoirs aussi incomplets et une audace qui leur permette d'espérer « en metre quelque chose dans les affiche d'Angers », ce qui « pourois me faire conoitre au cas que je peu aitre de quelque utilité pour l'ar de l'agricultures ou dans l'ar veterinaires » – (*sic*). Cet anonyme a comme les thesmophores une grande soif de reconnaissance sociale et culturelle et il est amusant de voir qu'il prend les amateurs de Blaison pour plus influents qu'ils ne sont, en espérant être publié grâce à eux.

- 42 Les thesmophores ont finalement été déçus dans leur entreprise, car les savants, les gens de qualité, les ont tenus à distance – de Butré excepté. Dans la France dite « de l'Ancien Régime », en 1776 encore, bien penser ne suffisait pas. Il fallait aussi être bien de sa personne et les thesmophores ne l'étaient pas...

BIBLIOGRAPHIE

BOURDE André-Jean, *Agronomes et agronomie en France au xviii^e siècle*, Paris, Sevpen, 1967, 1743 p.

FOLLAIN Antoine, « Les comptes fantastiques des *Thesmophores* de la société d'agriculture de Blaison en Anjou », dans *Les fruits de la récolte. Études offertes à Jean-Michel Boehler*, Strasbourg, PUS, 2007, p. 119-134.

FOLLAIN Antoine (dir.), *Une société agronomique au xviii^e siècle : les Thesmophores de Blaison en Anjou*, Dijon, EUD, 2010, 280 p. Préface de Daniel ROCHE. Le livre comprend l'édition annotée des archives de la société des thesmophories.

LEBRUN François, « Une source de l'histoire sociale : la presse provinciale à la fin de l'Ancien Régime, les *Affiches d'Angers*, 1773-1789 », *Le Mouvement social*, n° 40, 1962, p. 56-73.

PORT Célestin, « Les Thesmophories de Blaison (1775-1777) », *Revue d'Anjou*, juillet-décembre 1869, p. 340-353.

ROCHE Daniel, *Le Siècle des lumières en province. Académies et académiciens provinciaux 1680-1789*, Paris et La Haye, Mouton, 1978, 394 et 513 p.

NOTES

1. A. Follain, « Les comptes fantastiques des Thesmophores de la société d'agriculture de Blaison en Anjou » et A. Follain (dir.), *Une société agronomique au xviii^e siècle...* Voir notamment les articles A. Follain et C. Trénit, « Un cercle dans l'air du temps », p. 9-55 et C. Fleith-Schweiger, A. Follain et C. Trénit, « Les activités des Thesmophores... », p. 139-180 ; sur la structure agraire et sociale B. Maillard, « Les “bêcheurs” ligériens au xviii^e siècle », p. 193-206 et J.-L. Guitteny, « L'espace des Thesmophores. Étude des baux conservés dans les archives du notariat Malécot à Blaison », p. 207-236.
2. A.-J. Bourde, *Agronomes et agronomie en France au xviii^e siècle...* Voir aussi dans notre livre : L. Musset, « Agronomie et sociétés savantes agricoles : une mise en perspective de la société des thesmophores (xviii^e-xviii^e siècles) », p. 251-266.
3. Voir les sections « Trop d'efforts pour peu des succès » et « Des amateurs sincères ou des assoiffés de reconnaissance déçus de ne pas l'obtenir ? », p. 173-179.
4. « Utilité, le mot est partout repris. Il guide les tâches savantes qu'une frontière mal tracée sépare des techniques [...] Il justifie la conquête agronomique, l'intérêt commercial et industriel, la réflexion réformatrice [...] Cette philosophie utilitaire apparaît très tôt [début xviii^e siècle] concours, publications, travaux, lui font atteindre un public élargi [...] Les finalités sont le bien public [...] et la promotion des talents... » p. 383, dans D. Roche, *Le Siècle des lumières en province*.
5. Une esquisse des idées politiques et sociales des Thesmophores a été dessinée dans notre livre par Serge Bianchi, p. 267-273, mais le sujet mériterait davantage, cf. les comptes rendus du livre par Patrick Fournier dans *Histoire et Sociétés Rurales* n° 33, 2010, p. 244-246, Jean-Pierre Jessenne dans les *Annales historiques de la Révolution française*, n° 367, 2012, p. 220-222, Jean-Michel Boehler dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2012, n° 3, p. 179-181 et Graham Hamish dans *French History*, volume 27, juin 2013, p. 288-290. Le corpus entier est à la disposition des chercheurs.
6. Voir l'article de T. Mekechvili et B. Musset : « Les Thesmophores et la vigne... », p. 237-250.
7. C. Port, « Les Thesmophories de Blaison (1775-1777) ».
8. La *Gazette d'agriculture, commerce, arts et finances* (sous ce titre de 1769 à 1783) éditée en plus un supplément mensuel, le *Journal de l'agriculture*.
9. Il s'agit de l'ouvrage de Nicolas Bidet, patronné par Duhamel du Monceau : *Traité sur la nature et sur la culture de la vigne, sur le vin, la façon de le faire et la manière de le bien gouverner, à l'usage des differens vignobles du royaume de France*, effectivement paru en 1759.
10. F. Lebrun, « [...] la presse provinciale à la fin de l'Ancien Régime, les *Affiches d'Angers*, 1773-1789 ».
11. Un périodique n'avait véritablement qu'un seul « auteur » qui était le directeur de la gazette, lequel s'appropriait tout ce qu'il publiait parce qu'il en portait la responsabilité devant les autorités judiciaires et administratives.
12. Comme tout jeune noble d'épée, le marquis a servi dans l'armée.
13. Leur programme de 1777 a une question par mois, ce qui est plus raisonnable que les trois mensuelles de 1776.

14. Première lettre de M. de Butré datée du 15 janvier 1776 à Tours, en réponse à la formation de la Société et à ses questions du 1^{er} trimestre, Arch. dép. Maine-et-Loire, 8D3, pièce 4.

15. Le texte complet est édité dans le livre p. 89-91.

RÉSUMÉS

Dans un bourg de l'Ouest, Blaison en Anjou, quelques personnes ont créé vers 1775 un cercle d'étude qui n'était pas tout à fait original pour l'époque, mais qui se distingue aux yeux des historiens pour deux raisons au moins. D'abord, par un incroyable dynamisme durant les deux années qui sont documentées. Ensuite, par ses archives, qui jusqu'à preuve du contraire sont uniques en France. En effet, si la moitié à peu près des sociétés royales d'agriculture implantées dans les capitales régionales a laissé des archives, on ne sait rien des sociétés locales qui devaient relayer les nouveaux savoirs jusqu'aux paysans. Comme aucune autre société locale n'a laissé d'archives, celle de Blaison éclaire donc les historiens sur « La transmission des savoirs » et ce qui était parvenu de la science agronomique dans les petites villes et les campagnes, qu'il s'agisse des bons sujets de réflexion ou des méthodes savantes, vers la fin du xviii^e siècle.

AUTEUR

ANTOINE FOLLAIN

Professeur des universités et directeur de l'Institut d'histoire moderne, Université de Strasbourg, Palais universitaire, Faculté des sciences historiques